



## Pension alimentaire et hébergement

Par **ptitclaude**, le **14/05/2009** à **13:15**

Bonjour, je verse une pension alimentaire à mon ex concubine pour ma fille âgée de 14 ans. rncela faisais 13 ans que je ne voyais plus ma fille et l'année dernière mon ex ma demandée une pension. rnaujourd'hui ma fille ne veux plus venir chez moi et chercher des prétexte pour ne pas venir. rnj'aimerais savoir ce que je peu faire merci d'avance